

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### MARCHES NOCTURNES ETE 2026

Mairie de Bazancourt- 51110 BAZANCOURT  
03.26.91.10.00 / [accueil@bazancourt.fr](mailto:accueil@bazancourt.fr)

Merci de nous retourner les informations suivantes pour valider votre inscription

Nom de la société :

Identité représentant :

Adresse :

Téléphone portable :

**E-Mail (obligatoire) :**

Numéro KBIS ou registre chambre des métiers :

Réseaux sociaux et/ou site internet (nom complet) :

**Tarif des droits de places : 10€ par date, à régler sur place le jour du marché**

**Cochez les dates de votre (vos) participation(s) :**

- |                                                               |                                                                 |
|---------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Vendredi 5 juin 2026 de 18h à 22h    | <input type="checkbox"/> Vendredi 7 août 2026 de 18h à 22h      |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 3 juillet 2026 de 18h à 22h | <input type="checkbox"/> Vendredi 4 septembre 2026 de 18h à 22h |

**Avez-vous besoin d'une source d'électricité ? (Privilégier les ampoules à LED)**

☐ OUI ☐ NON

**Si oui, merci de détailler les appareils utilisés ainsi que leur puissance :**

- Appareil : ..... Puissance (en watt) .....
- Appareil : ..... Puissance (en watt) .....
- Appareil : ..... Puissance (en watt) .....
- Appareil : ..... Puissance (en watt) .....

**Quels sont vos besoins : indication en mètre ?**

☐ Truck ☐ Stand Longueur : ..... Largeur : .....

**Descriptif des produits proposés + photos à joindre pour communication :**

.....  
.....

**! Les exposants sont tenus de se présenter avec leur propre matériel (stands, barnums, tables, rallonges, éclairage, etc.) en bon état de fonctionnement et conforme aux normes de sécurité en vigueur. Chaque exposant est responsable de l'installation, de la surveillance et du bon usage de son matériel pendant toute la durée du marché nocturne.**

**La commune décline toute responsabilité en cas de perte, vol, détérioration ou dysfonctionnement du matériel appartenant aux exposants, ainsi qu'en cas d'accident ou de dommage causé par celui-ci.**

**En application du règlement intérieur, les commerçants s'engagent à prévenir la mairie au 03.26.91.10.00 au plus tard 24 heures avant l'événement en cas d'empêchement. En cas d'empêchement de dernière minute (jour J), prévenir immédiatement au 06.45.39.80.92**